



Conditions Générales de formexwatch.com

1. Validation des Conditions Générales et de la conclusion du contrat.

- 1.1. Ces Conditions Générales (CG) sont applicables pour des contrats de vente conclus avec des clients privés et des entreprises sur les sites www.formexwatch.com et www.formexwatch.ch. Les produits et les services sont offerts par Formex Watch SA («Formex», «nous»).
- 1.2. Les conditions Générales (CG) peuvent être changées à tout moment.
- 1.3. En commandant un article ou en établissant un compte utilisateur, l'utilisateur accepte automatiquement nos Conditions Générales.

2. Prix et offres spéciales

- 2.1. Les prix sont indiqués en CHF, Euro, USD ou en GBP. Ils comprennent la T.V.A., la manutention, les taxes d'importation et l'expédition.
- 2.2. Le fournisseur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix valables pour les clients sont ceux publiés sur le site internet à la date de la commande.
- 2.3. Les conditions applicables aux promotions et aux remises sont consultables dans les informations fournies.

3. Conditions de livraison

- 3.1. La livraison a lieu dans les meilleurs délais possibles. Le client peut consulter le statut de sa livraison à tout moment via son compte utilisateur. Si le client n'a pas reçu la marchandise et n'a pas été informé dans un délai de 7 jours, le client a le droit de renoncer à la livraison.

4. Droit de révocation et de retrait ¹

- 4.1. Selon la directive Européenne de vente à distance, qui est prescrite pour les clients²
- 4.2. Les clients peuvent se rétracter du contrat de vente dans un délai de 30 jours sans donner de raisons ni avoir de pénalités. La période pendant laquelle ce droit peut être exercé commence le jour auquel la marchandise arrive chez le consommateur. Le client peut renvoyer les marchandises déjà livrées à la charge du fournisseur. Les paiements déjà effectués sont remboursés gratuitement par le fournisseur.

¹ Un droit de révocation n'est pas prévu par le droit Suisse. Le paragraphe 4 est ainsi à utiliser seulement, s'il existe un doute quant à l'application du droit Européen le cas échéant à cause du droit privé international. Voir à ce sujet Chap. 8.1. Si le droit Suisse est applicable, le paragraphe peut être omis.

² La directive Européenne de vente à distance a été révisée en 2007. Quel libellé exact de cette nouvelle directive faut-il choisir est en ce moment (Décembre 2007) très contesté. La plateforme internet ebay a cependant recommandé – sans pour cela vouloir offrir une garantie – de considérer le libellé comme dans l'annexe 1.



- 4.3. Dans le cas de révocation d'un contrat de vente n'impliquant pas la garantie, l'article doit être à l'état neuf et ne doit pas avoir de trace d'utilisation.
- 4.4. Quand un client renonce à la vente suite à une livraison retardée ou à un défaut de la marchandise, pour lequel le fournisseur est responsable, le fournisseur rembourse les montants des paiements déjà effectués ainsi que les frais de renvoi.

5. Responsabilité et garantie

- 5.1. Le fournisseur garantit que, pour une durée de 36 mois, la marchandise présente des caractéristiques garanties, n'a aucun défaut qui réduirait sa valeur ou son aptitude à être affectée à l'usage prévu et qu'elle correspond aux performances et aux spécifications prescrites.
- 5.2. L'acheteur doit vérifier la marchandise livrée aussi vite que possible et doit signaler les défauts immédiatement. On peut trouver le service client responsable sur la page www.formexwatch.com/service. Les défauts non visibles peuvent encore être réclamés après mise en service ou utilisation de la marchandise. Le fait que les paiements soient effectués ne signifie pas que le client renonce à réclamer le produit.
- 5.3. En cas de défaut, l'acheteur a le choix entre exiger une remise en état gratuite, résilier le contrat ou exiger une livraison de remplacement. L'acheteur a le droit de demander des dommages et intérêts, quelle que soit la variante choisie.

6. Paiement

- 6.1. Le paiement peut s'effectuer des façons suivantes au choix du client :

- Les clients de Suisse peuvent commander contre facture.
Avec PowerPay – Facture mensuelle, vous pouvez régler votre achat en ligne simplement par facture avec option de paiement partiel. MF Group/PowerPay offre en tant que prestataire externe de paiement le mode de paiement «paiement contre facture». Lors de la conclusion du contrat de vente, PowerPay reprend les créances résultant de l'achat et traite les modalités de paiement correspondantes. Dans le cas d'un achat contre facture, vous acceptez en plus de nos CG, les [CG](#) de PowerPay. (powerpay.ch/fr/agb).

Veillez noter que des frais administratifs sont à payer à partir du deuxième paiement dans le cas de paiement partiel et d'autres frais s'ajoutent encore dans le cas de paiement partiel retardé selon les [CG](#) de PowerPay.

- Le client peut payer via Paypal. Le traitement du paiement est alors soumis dans ce cas aux Conditions Générales de PayPal.
- Le client peut effectuer un virement bancaire. Dans ce cas, la marchandise sera expédiée après réception du paiement sur notre compte.



- 6.2. En cas de retard de paiement, le fournisseur enverra au maximum deux relances. Pour la deuxième relance, des frais de CHF 20 s'appliqueront. Si le client ne paie toujours pas, des actions juridiques et des poursuites seront engagées. En outre, des intérêts de retard s'appliqueront à hauteur de 15 pourcent. Les demandes d'indemnisation restent réservées.

7. Responsabilité pour les connexions en ligne

- 7.1. Le fournisseur s'efforce de garantir une sécurité au niveau technique actuel pour les systèmes, les programmes, etc., qui lui appartiennent et sur lesquels il a une influence ainsi qu'à suivre les règles de protection des données.
- 7.2. Les clients doivent veiller à la sécurité des systèmes, des programmes et des données qui se trouvent dans leur sphère d'influence. Dans leur propre intérêt et face à des tiers, les utilisateurs devraient garder secret leur mot de passe et leur nom d'utilisateur.
- 7.3. Le fournisseur décline toute responsabilité pour les défauts ou les pannes qui ne sont pas de son fait, surtout pas pour des défauts de sécurité et des pannes relevant de sociétés tierces avec lesquelles il travaille ou dont il est dépendant.
- 7.4. De plus, le fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages de force majeure ou dus à des manières de procéder inadéquates de la part des utilisateurs ou de tiers ou encore lorsque ces derniers n'ont pas tenu compte des risques encourus. Il décline également toute responsabilité pour les dommages en cas de sollicitations excessives, d'utilisation de moyens d'exploitation inadéquats de la part des utilisateurs ou de tiers, d'influences environnementales extrêmes, d'interventions de la part des utilisateurs ou de pannes causées par des tiers (virus etc.), dommages qui pourraient être causés malgré les précautions de sécurité actuelles nécessaires.

8. Application du droit et lieu de juridiction

- 8.1. Pour ces CG, le droit de l'Etat où le client a sa résidence principale s'applique³.

Pour les clients professionnels

Pour ces CG, le droit suisse s'applique, notamment les règlements du CO.

- 8.2. *Pour les consommateurs suisses*

Droit prescrit dans la loi sur les fors Art. 21 et 22

En cas de plainte d'un client, le tribunal compétent est celui du domicile ou du siège de l'une des parties. En cas de plainte du fournisseur, le tribunal du domicile de la partie défenderesse est compétent.

³ Attention: voir note 1 et annexe 1



Annexe 1: Modèle de droit de révocation pour le marché allemand selon Ebay⁴

Si vous agissez en tant que consommateur, vous pouvez annuler votre déclaration de contrat dans un délai d'un mois⁵ sans donner les raisons par écrit (lettre, Fax, Email), ou en renvoyant la marchandise. Nous vous transmettons la déclaration de rétractation encore une fois de manière séparée sous forme écrite. Le délai commence le jour à partir duquel vous avez reçu la marchandise et la déclaration de rétractation par écrit⁶. L'envoi de la rétractation ou de la marchandise dans le délai imparti suffit au respect du dit délai de rétractation.

La déclaration de rétractation est à adresser à :

FORMEX Watch SA

Wasserstrasse 42

CH-2502 Biel/Bienne

Mail: service@formexwatch.com

Tel.: +41 (0)32 333 24 55

Suites de la rétractation

En cas de rétractation valide, les prestations perçues par les deux parties et le cas échéant les profits tirés (par exemple les intérêts) sont à restituer. Si vous ne pouvez pas retourner les produits qui vous ont été livrés dans leur intégralité ou s'ils sont détériorés, vous devez nous rembourser le cas échéant la perte de valeur respective. Cela ne s'applique pas lorsque la constatation de la détérioration de la marchandise est exclusivement due au contrôle de celle-ci – comme cela aurait été possible dans un magasin – ou due à la première mise en service⁷ de la marchandise conformément aux dispositions.

Le renvoi des biens pouvant être expédiés en colis est à nos risques et périls. Les objets ne pouvant être expédiés par colis doivent être récupérés par vos soins. Les frais de réexpédition sont à votre charge, si les articles livrés correspondent aux articles commandés et si le coût des marchandises à retourner n'excède pas l'Euro 40, ou si, en cas d'un coût plus élevé des marchandises, le client n'a pas encore payé la considération ou un acompte contractuellement convenu à l'heure de la révocation. Dans tout autre cas, les frais de renvoi sont gratuits.

Vous devez remplir les obligations de restitutions de paiements en l'espace de 30 jours après l'envoi de votre déclaration de rétraction.

⁴ Cette instruction suit la position du modèle pour un droit de rétractation donné par le législateur allemand dans l'annexe 2 paragraphe 14 BGB-InfoV, qui selon § 14 Al. 1 BGB-InfoV respecte les exigences d'une révocation convenable (dit effet de fiction). Le libellé du modèle officiel doit donc être modifié le moins possible pour conserver l'effet de fiction confirmé devant les tribunaux.

⁵ Il est discutable, si cette instruction de révocation sous-tend sur Ebay, à cause des particularités des conclusions du contrat qui peuvent être indiquées par écrit avant la signature du contrat. Ceci a été évalué de manière différente par les tribunaux. Le fait d'avoir un délai de droit de rétractation d'un mois offre la plus grande sécurité juridique.

⁶ La formulation représente le début du délai de manière précise contrairement à la formulation du modèle officiel. Elle prend en compte les réglementations du §§ 312c Al. 2 et § 355 Al. 2 BGB selon laquelle le délai ne court pas jusqu'à ce que le consommateur ait reçu une instruction claire par écrit ainsi que les marchandises. En outre, la réglementation du § 187 Al. 1 selon laquelle un délai, déclenché par un événement spécifique, commence à courir le jour après l'événement ayant déclenché ce délai.

⁷ Le modèle de l'instruction de révocation renonce à une compensation pour une détérioration causée par l'usage prévu de l'objet. Si un tel remplacement peut être exigé, il est controversé dans les faits et est jugé différemment par les tribunaux.